CONSIDERATIONS GÉNÉRALES

ET RELATIVES A L'INFLUENCE QUE PRÉSENTENT

LES RÉVOLUTIONS DES ÂGES

SUR LES

MALADIES CHRONIQUES.

DISSERTATION

Présentée et soutenue à L'École de Médecine de Montpellier, Le 6 Messidor, An VIII de la République ;

PAR JEAN BURGOS, de JARSY, Département du Mont - Blanc.

Neque vero tantum in iis quæ extra corpus posita sunt salubris et medicamentosa latet virtus, verum ita etiam à summo opifice sapientissima illa corporis humani structura est fabrefacta, ut ad morbos expugnandos non mediocre symbolum conferat, eaque propter ipsi quandoque morbi medicina sint et adversus morbos præsidium (HOFFMANN, de ætat. mutat. morb. tom. 5. pag. 105.

A MONTPELLIER,

Chez TOURNEL, père et fils, Imprimeurs-Libraires de l'École de Médecine, Rue de l'Aiguillerie, N.° 43.

AN VIII. R. F.

AU MEILLEUR DES PÈRES, ET A LA PLUS TENDRE DES MÈRES.

DÈS que la raison me fit connaitre le prix de vos bienfaits, elle m'obligea au devoir de la reconnaissance ; pourrai-je me flatter de le remplir, en vous offrant les premiers fruits de mes travaux ? Énivré d'un si doux espoir, j'ose vous les présenter ; je sais qu'ils vous sont dûs ; que ne peuvent-ils être un monument éternel de mon amour qui sera le dernier souffle de mon existence !

JEAN BURGOS.

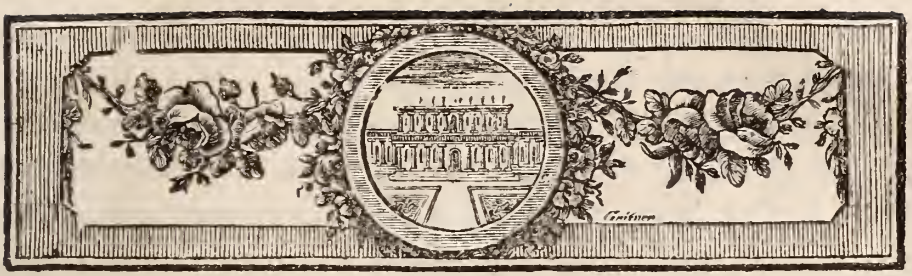

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES
D'INFLUENCE DES AGES
SUR LES MALADIES CHRONIQUES.

L'Homme suivant le cours naturel de sa vie, par une loi inévitable doit cesser de vivre; mais ce n'est qu'après une suite plus ou moins longue de changemens, de modifications, d'altérations dans la constitution de son être, amenées progressivement, soit par la périodicité des âges, soit par l'influence des corps physiques auxquels il se trouve exposé.

Il en est des lois individuelles auxquelles est soumise l'économie vivante, comme de celles qui régissent et meuvent tous les corps inanimés; la machine animale se trouve changée par ces mêmes lois, et conséquemment devient susceptible d'éprouver des révolutions, des mutations différentes à chacune des stades qui divisent et partagent son cours (1); mutations qui se répètent et affectent de la même

(1) *Tempora mutantur, et nos mutamur in illis.* Ovide.

manière, mais plus sensiblement les différentes maladies qui naissent sous ces diverses périodes.

Ce n'est donc pas seulement par l'action des causes étrangères à la nature du corps vivant, telles que les constitutions de l'air, leurs variations, ses températures, etc. que les maladies chroniques éprouvent des changemens, des modifications diverses; c'est encore par l'action de celles qui sont inhérentes à sa nature, qui prennent leur source dans les principes même de sa constitution; c'est encore par l'action particulière des différens organes qui se développent successivement sous chaque période de sa durée. Par une conséquence non moins rigoureuse, ce ne sera pas non plus sous l'action exclusive des moyens extérieurs ou physiques que de telles affections parviendront à leur terminaison, la nature a encore des moyens bien plus énergiques, dont elle s'est réservé à elle seule le droit de l'exercice. Il ne suffit donc pas au médecin, dans le traitement des maladies chroniques, de considérer exclusivement les effets des constitutions de l'air sur de telles maladies, il est bon encore de ne pas perdre de vue et de savoir saisir le degré d'action que peuvent avoir sur elles les révolutions des âges, pour en changer ou modifier l'essence par des actes soutenus qui sont éminemment attachés à leur influence respective; c'est sur ce point de vue qu'est fondé l'objet de cette courte dissertation.

Pour procéder avec ordre dans l'exposé que je fais des divers âges considérés comme influants sur les maladies chroniques, il faut distinguer comment les révolutions des

âges influent sur les maladies chroniques, et comment cette influence peut s'opérer. Pour y parvenir, j'envisagerai d'abord l'homme dans les diverses périodes de sa vie sous deux états différens, sous un état physiologique et sous un état pathologique ; ce qui nous conduira comme naturellement à la perception et au développement des principes qui devront servir de base fondamentale au sujet que j'entreprends ; je passerai ensuite à l'objet de la question, qui est de déterminer sous quels points de vue peut s'opérer l'influence respective des âges sur les maladies chroniques ; je terminerai enfin par des conséquences relatives à l'emploi des moyens curatoires que nécessiteront de telles maladies sous une telle influence.

La disposition des organes dans les divers âges paraît assujétie à un ordre régulier et constant, de manière qu'ils n'acquièrent pas tout à la fois, et par un progrès suivi (1) un même volume, un même degré d'accroissement et d'action, mais bien par une suite d'efforts successifs de la nature, de manière que les organes se développent dans un ordre tel, que les mouvemens qui accompagnent leur formation commencent toujours à se faire sentir vers les parties supérieures, pour se diriger vers celles qui sont placées plus inférieurement. De telle sorte, qu'un organe arrive d'autant plus vite à sa perfection, qu'il est placé plus supérieurement, et *vice versa*. Cet ordre successif de mouvemens

(1) Cette première observation détruit toute hypothèse qui rapporterait l'accroissement à des causes purement mécaniques.

est le même que celui qu'observe la nature dans chaque période de la vie ; on voit en effet qu'ils se font sentir d'autant plus supérieurement que le sujet est moins avancé en âge. Dans l'enfance, par exemple, c'est la tête qui reçoit le plus grand degré d'accroissement et de forces pour concourir à former le volume des sens ; dans l'adolescence c'est le thorax qui l'éprouve, et la virilité amène celui des organes abdominaux, etc.

La nature paraît suivre le même ordre quant au mode de distribution, de direction des forces qui accompagnent constamment le développement de ces mêmes organes.

Cette direction a lieu dans l'enfance sur la tête, qui est l'organe le plus développé à cet âge là ; elle y détermine l'éruption des dents, des cheveux, etc. Aussi cette concentration de forces rend-elle cette partie plus sujette, et, pour ainsi dire, le siège principal des maladies propres à cet âge, telles que la tuméfaction des parotides, le coryza, la teigne, etc.

La tendance des forces qui avait lieu sur la tête dans l'enfance, se porte sur le thorax à l'âge de la puberté. Les poumons alors, ainsi que le cœur et tout le système qui en dépend, prennent l'empreinte de la vigueur et de la tonicité. Une telle action ne peut qu'exposer cette cavité aux affections phlogistiques particulières à l'adolescent, telles que aux pleurésies, aux péripneumonies, etc. etc.

Mais une nouvelle direction de mouvemens s'établit dans l'âge mûr. Ici l'abdomen s'épanouit ; le système hépatique entre en possession de toute la force dont il est doué ; ce

qui manifeste de sa part un degré d'action qui devient la source des maladies attachées à la virilité.

Nouvelle direction chez le vieillard ; les maladies qui l'affectent, comme les calculs, les suppressions, les incontinences d'urines, indiquent évidemment une tendance des forces vers les organes chargés de leurs sécrétions.

Ce que je viens de dire du développement et de la convergence des forces dans chaque période de la vie, doit s'entendre naturellement de la prédominance respective des différens systèmes d'organes à de telles époques et de leurs lésions particulières. Dans l'enfance les forces digestives sont le foyer qui sert de centre à tous les mouvemens : nourrir, est le seul but de la nature ; c'est là que semblent tendre tous ses efforts. L'accroissement prompt de tout le corps, les progrès rapides de la végétation, un appétit sans cesse renaissant, annoncent l'activité de la digestion, de la nutrition (1). Les vaisseaux lymphatiques, absorbans par leur analogie d'action avec le système de nutrition, semblent réunir les mêmes avantages. L'abondance des sucs muqueux qui gorgent le tissu cellulaire, le mouvement expansif de ce tissu, sa libre pénétrabilité, montrent par-tout l'énergie de ces deux systèmes agens de la nutrition.

Le système nerveux, comme intimément lié au système glanduleux, semble encore dans l'enfance jouir de la même

---

Quæ crescunt plurimum habent caloris innati, plurimo igitur egent alimento. HIPP. *aph.* 19 *sect.* 1.

prérogative, en partageant son influence. On y voit en effet une délicatesse, une sensibilité des plus remarquables, et la réaction la plus légère suffit pour l'exalter ; c'est à cette mobilité excessive du genre nerveux, à son influence sur le système moteur, relativement plus faible alors, et au peu d'énegie du système vasculaire à cet âge, qu'il faut attribuer la facilité avec laquelle les mouvemens convulsifs s'y produisent, l'irrégularité avec laquelle ils s'y montrent, et l'espace de temps considérable qu'ils emploient pour leur solution. La tendance des humeurs à la dégénération pituiteuse, l'atonie, la laxité des solides et la mobilité du genre nerveux, doivent donc être regardés comme les phénomènes les plus frappans que présente le tableau du tempérament de l'enfance, et comme la source des maladies qui affectent cet âge là.

A cet hiver de la vie succède une époque bien plus brillante, un printemps qui arrache l'homme à son inutilité, à son inactivité. L'action par laquelle s'annonce la puberté influe sur le thorax et notamment sur le cœur. Ses vaisseaux prennent un diamètre remarquable, qui annonce sa puissance. Ici les forces toniques et motrices jouissent dans tous les états, de leur plus haute énergie, que prouve et qu'augmente la rapidité de leur action. La voix, la couleur, la chaleur des parties, tout change ; les organes générateurs se réveillent pour agir : les maladies propres à la jeunesse regardent un fonds de causes tout opposé à celui de l'enfance. Ici elles tenaient d'un défaut d'action ; là elles en reconnaissent un excès, et c'est cette tension portée jusques

Dans

dans le système artériel, qui prédispose si bien l'individu à la diathèse phlogistique et à toutes les altérations qui en émanent.

Dans l'âge viril les forces renoncent à cette tendance qui les dirigeait vers les parties supérieures. Le bas-ventre remplace la poitrine dans la prédominance de ses fonctions, et devient à son tour le centre sur lequel se dirige et d'où part un autre ordre d'actes vitaux, source des maladies de cet âge. Le système veineux acquiert alors une puissance qui le distingue de tous les autres; la bile s'y exalte, et toutes les maladies qui affligent l'homme fait, en sont le résultat. Enfin, l'homme parvenu à ce point qui caractérise la vieillesse, dégénère peu à peu, toutes ses fonctions languissent, les tuyaux de la vie s'oblitèrent, le sang semble se fondre en sérosités (1), tous les sens perdent cette propriété qui mettait l'homme en rapport avec les objets qui l'environnent : l'ouie, le tact sont détruits, sa vue faible diminue par degrés, et bientôt d'épaisses ténébres viennent lui dérober l'univers. Le tissu cellulaire et les glandes s'endurcissent, deviennent imperméables; le système digestif ne produit que des sucs mal élaborés; bientôt, plus de sanguification, plus de nutrition; la vie se concentre et entraîne après elle la mort successive de tous les organes, de telle sorte, qu'on dirait que la nature, en arrachant l'homme

(1) *In junioribus suberuenta magis prodeunt, seniores vero mucosa menstrua habent.* HIPP. *de locis in homine.*

à la vie par lambeaux (1), ou pour mieux dire, en lui ôtant le libre exercice de ses sens, avait en vue de lui épargner le sentiment des peines et des douleurs que nécessite le regret de s'en voir privé pour toujours. Les maladies des vieillards portent avec elles l'empreinte de la débilité ; elles y ont une marche décidément chronique et irrégulière ; tout annonce là le peu d'activité que le principe de vie met à répondre à l'impression des causes morbifiques, et de réagir vivement contre elles.

Tel est le tableau des changemens qu'éprouve le corps humain pendant la durée de sa vie entière. La succession de ces changemens semble, d'après des observations anciennes, assujétie à des mouvemens réglés, qui ont paru avoir pour mesure les périodes septénaires ou les fractions de ces mêmes nombres (2). En effet, si on remonte jusqu'au moment de la conception on voit que c'est au septième jour que la matière muqueuse, qui forme l'élément fondamental du fœtus, commence à se dessiner et prendre une forme plus ou moins régulière. Après l'évolution de quatre mois, le corps entre en possession de tous ses membres, et c'est

---

(1) C'est apparemment ce qui avait fait dire à ARISTOTE, que la mort avait lieu sans douleur. *Sine dolore est ea mors quæ in senectute obrepit, senes enim moriuntur sine majore impulsu.* (*De repub.*)

(2) La nature humaine semble être si disposée à adopter les mouvemens périodiques, que dans l'état fébrile on n'a pas encore vu, peut-être, une fièvre vraîment continente. CULLEN dit n'en avoir pas observé une seule dans quarante ans de pratique. (*médec prat.*)

vers le septième qu'il est complettement formé. Le septième mois de sa naissance est marqué par une révolution, dont l'éruption des dents est le produit. Vers le quatorzième mois l'estomac de l'enfant qui a acquis plus d'activité, l'éruption de nouvelles dents, indiquent le besoin où il est d'user de substances plus nutritives, moins digestibles, plus consistantes. Au troisième septenaire, l'enfant semble pressentir la nécessité où il est de s'arracher et de fuir les dangers auxquels son impuissance le rend sans cesse exposé; déjà il marche, et sa langue, par des mouvemens automates, commence à réclamer ses besoins et exprimer sa douleur. A sept ans, nouvelle révolution dont la chûte et le renouvellement des dents sont le résultat. A quatorze ans, il se développe des parties qui annoncent à l'enfant un nouveau mode d'existence; c'est la barbe, le flux menstruel, le poil des parties génitales : alors s'annoncent tous les caractères de la destinée de l'homme, je veux dire la faculté de se reproduire. A la vingt-unième année, nouveaux changemens; accroissement du corps en long, lequel se propage jusqu'à la vingt-cinquième, où il a lieu en épaisseur; enfin, au septième septénaire, la nature avertit la femme de sa prochaine destruction, en lui enlevant les moyens de se voir renaître dans un autre individu. Depuis cette époque jusqu'à la vieillesse, ces sortes de révolutions sont peu sensibles; le corps reste à peu près dans le même état; mais parvenu à cette dernière période, il va en déclinant, il dépérit, se consume et meurt.

D'après le tableau succint que je viens de faire des divers

états, de la manière d'être spéciale de l'individu dans chacune des grandes périodes qui mesurent la totalité de son cours, on conçoit déjà quel degré d'influence doivent nécessairement éprouver les maladies qui s'y développent, et les moyens d'action que doit présenter un âge pour leur solution. C'est ce que nous allons examiner.

On peut considérer généralement sous quatre points de vue différens, l'influence qu'exercent les révolutions périodiques des âges sur les maladies chroniques ;

1°. En tant que ces révolutions disposent les organes d'une manière à les rendre susceptibles de devenir le siège des affections qui naissent sous l'influence des âges, et qu'elles facilitent le développement de celles qui sont propres à la constitution physique du corps dans ces mêmes âges.

2.° En tant qu'elles déterminent et modifient l'action des maladies, qui n'ont aucun rapport avec la constitution de chaque âge, de manière à leur imprimer des caractères spécifiques qui ne sont que le fruit de l'âge nouveau.

3.° En tant que ces révolutions changent leur allure, de manière à en retarder ou accélérer la marche et les progrès.

4.° Enfin, en tant qu'elles facilitent la terminaison des maladies chroniques, par les changemens qu'amène chaque âge, et qui doit servir de crise aux maladies de l'âge précédent ; parcourons successivement ces quatre moyens principaux d'influence.

Article I.er

Il se fait dans le corps humain, ainsi qu'on l'a vu plus haut, un changement notable de mouvemens et de direction des forces dans les divers âges : c'est à cette tendance, cette accumulation des forces, qu'il faut attribuer la pente qu'ont les maladies à porter leurs impressions sur telle ou telle partie du corps à tel ou tel âge, de manière qu'une même cause de maladie qui agira sur la tête dans l'enfance, portera son action sur la poitrine dans la jeunesse, et sur le bas-ventre dans l'âge mûr et la vieillesse. Et cette maladie devra nécessairement présenter des caractères, des modifications variées et relatives à la nature des parties qui en deviendront le siège principal, et exiger un traitement que nécessiteront leurs lésions particulières. Cette disposition spéciale des maladies à affecter tel ou tel organe dans telles on telles circonstances d'âge, avait déjà été observé par Hippocrate, qui avait vu que les dépôts dans une constitution épidémique pestilentielle, s'établissaient sur les glandes des aisselles, quand quelque partie de la poitrine était affectée ; et sur celle des aînes, quand c'était le bas-ventre qui était intéressé (1). Simoilowits rapporte une observation analogue ; il vit que dans la peste qui règnait à Moscow, les dépôts se fesaient chez les enfans sur les glandes de la tête, sur celles des aisselles chez les adultes, et sur celles des aînes dans les individus d'un âge plus

(1) Prosper Martian, pag. 248.

avancé. Stoll, dans ses dissertations sur les maladies chroniques, rapporte qu'une affection rhumatismale décidait tantôt des fausses pleurésies, des fausses péripneumonies, tantôt des coliques, des stranguries, selon le sujet qui en était attaqué. Huxham, de son côté, dit avoir vu que le mal vénérien déterminait l'engorgement des glandes parotides chez les enfans à qui ce mal était transmis par la voie de l'allaitement et qu'il produisait au contraire celui des glandes inguinales lorsque ce vice était pris par la voie du coït.

Non seulement la tendance des mouvemens de la nature varie dans les différentes constitutions des âges, et comme telle peut décider du siège qu'une maladie peut occuper; les organes du corps humain sont encore susceptibles de se développer et de croître, diversement et inconsidérément dans certains âges, et par là donner lieu à des affections plus ou moins graves, plus ou moins funestes par la faiblesse (1) radicale qu'un tel accroissement entraîne, et qui porte souvent son influence sur le reste de la vie, surtout quand les accidens qui paraissent alors sont traités par des moyens énervans capables d'ajouter à la débilité.

C'est ainsi, par exemple, que dans l'enfance que j'appellerai volontiers le premier âge médicinal, un développement trop brusque de la tête peut engendrer l'hydrocéphale, le rachitis (2)

---

(1) Ludwig remarque que la faiblesse qui résulte de cette cause affecte surtout le poumon. (*Adver. pract. tom.* 3, *pag.* 201).

(2) Witt et Tissot, des maladies nerv., vol. 3.

par l'accumulation des forces sur cet organe (1); l'accroissement précipité des organes contenus dans la poitrine, peut à son tour occasionner d'autres maladies non moins dangereuses, telles que des hémophtisies, des phthisies, des anévrismes (2), etc; et de telles affections ne peuvent être considérées généralement que comme le produit d'un effort vicieux de la nature pour parvenir à son but, qui est de completter la formation de nos organes : et ce qui vient à l'appui de cette assertion, c'est que de telles maladies ne sont avantageusement combattues que par tous les moyens propres à dissiper cet appareil (3) de forces vicieusement concentrées sur ces parties, (*Ita ut morbus per totum corpus dispergatur ait.* HIPP.) et à donner aux solides un degré de cohésion convenable (4).

Mais une chose bien intéressante à considérer par rapport à l'accroissement qui s'opère dans l'adolescence, c'est que lorsqu'il s'opère par un effort trop brusque et trop rapide, l'effet de la force expansive, caractère principal du tempérament de l'enfance, ainsi qu'on l'a vu, n'a été qu'incomplétement combattu par le mouvement de condensation qui s'est exercé alors d'une manière très-faible, et que conséquemment celle-là, c'est-à-dire, l'adolescence,

---

(1) DUMAS, cours de méd. théor. et prat.

(2) *MORGAGNI, de sed. et caus. morb.*

(3) MERTENS et STOLL disent avoir supprimé des hémophtisies rebelles par le moyen des vésicatoires et des sudorifiques.

(4) CULLEN, du rach.

devra participer plus ou moins des caractères de l'enfance, dans tous les états, soit pathologiques, soit physiologiques; ce qui sera une nouvelle source d'indications à tirer en pareilles circonstances.

Chaque âge offre encore des caractères spécifiques qui le disposent singulièrement aux maladies qui lui sont particulières. En effet, c'est par l'action désordonnée des systèmes nerveux, viscéral et glanduleux, que sont produites les affections chroniques attachées à l'enfance; d'un côté, si on considère le système nerveux en lui-même, on voit qu'il est pourvu d'une sensibilité extrême qui multiplie pour l'enfant les causes des sensations; aussi les objets extérieurs agissent-ils sur lui d'une manière vive et souvent pernicieuse: considéré sous ses rapports d'action augmentée ou diminuée sur les autres systèmes, il décidera dans le premier cas tantôt les convulsions, les coliques, l'épilepsie, etc. le rachitis au contraire, sera l'effet du second.

C'est à l'action des systèmes absorbant et viscéral qu'est due principalement la diathèse muqueuse des humeurs. La lymphe qui paraît œdématier tout le corps à cette époque de la vie, est sujette à plusieurs altérations. Sa surabondance, sa viciation, sa stagnation, jointes au défaut de sa sécrétion et de son excrétion, déterminent des infarctus, des congestions, des obstructions qui donnent germe à d'autres affections plus ou moins rebelles et désavantageuses, telles que l'hydrocéphale, les écrouelles, le carreau, la coqueluche et autres.

C'est encore à la grande perméabilité du système celluleux

leux dans ce même âge et par l'irradiation soutenue des forces à la périphérie qu'est due la fréquence des maladies de la peau, telles que les dartres, les achores, la galle, la scarlatine et autres éruptions exanthématiques analogues.

C'est à la rigidité, à la force de la fibre dans l'âge de la puberté que devront se rapporter les maladies qui dans l'enfance tenaient à un état tout opposé. C'est à la prédominance du système artériel que se lient les affections particulières à l'adolescence. Cette énergie du système vasculaire, jointe à l'activité vitale du fluide qui circule dans son sein, se fait sur-tout sentir dans les organes destinés à sa formation et à son élaboration (1). La poitrine devient alors le siège d'un travail augmenté, qui gêne la respiration, excite des congestions, des ruptures : de là, les douleurs de tête chroniques, les hémoptysies, les phthisies (2), et toutes les séries de maladies qui sont l'apanage de la jeunesse. En effet, il passe pour constant parmi les praticiens, et c'est un dogme appuyé sur nombre de faits, que de telles affections ne peuvent être que le produit d'une effervescence humorale que suscite le feu de la puberté ; et que si elles se montrent sous une autre constitution, telle que celle de la vieillesse, par exemple, ce ne peut

(1) Reymond a vu à Marseille, que les phthisies y saisissent principalement les jeunes-gens qui vivent à l'ombre et dans l'oisiveté. (Mém. de la Soc. de Méd. tom. 2, pag 128).

(2) *Tabes maximè fit ætatibus quæ sunt ab anno decimo-octavo usque ad trigesimum-quintum.* Hipp. *aph.* 9. *sect.* 5.

être que d'une manière passagère et presque toujours pernicieuse (1).

L'âge viril nous fait observer le passage de la pléthore artérielle à la pléthore veineuse, dont le foie se trouve le principal moteur : celui-ci acquiert un degré proéminent d'énergie et d'action, qui fait du bas-ventre le centre et la cause première des maladies chroniques qui obsèdent l'homme fait. Ici viennent se ranger toutes les affections chroniques bilieuses, internes et externes (2), telles que les dyssenteries, l'ictère, les hémorrhoïdes, l'hypochondrie avec ou sans matière ; aussi les évacuans, les anti-bilieux et tous les remèdes propres à arrêter et détruire les progrès d'une telle diathèse, sont-ils les mieux appropriés et les plus efficaces (3).

L'habitus cachectique du vieillard annonce le peu d'énergie de sa constitution : on voit régner chez lui toutes les maladies qui dépendent d'une faiblesse et d'une altération profonde de tous les organes, *debilitas omnibus morbis opportuna.* La perte des sens et de la mémoire y prouve la débilité du genre nerveux. La paralysie, le tremblement des membres, l'incontinence d'urine, comme sa suppression, sont les suites nécessaires de l'inaction du système moteur. Le peu

---

(1) *Levioribus morbis in senectute abortis, citò animantia moriuntur ut si tenuis et modica in eis flammâ inesset quæ parvo impulsu extinguitur.* ARISTOTE, *de re pub.*

(2) *Id quod indè cognoscere potes quod homines suâ sponte hoc tempore bilem evomunt.* HIPP. *de nat. hum.*

(3) FINKE, *de morbis biliosis anomalis, pag.* 86.

d'activité des systèmes digestif et cellulaire, la sérosité qui en est le fruit, le défaut de transpiration, sont la source des maladies chroniques qui accompagnent les derniers momens de la vie de l'homme, telles que les hydropisies, la goutte, les catharres de tout genre, les apoplexies séreuses et toute cette tourbe de maux qu'engendre sa caducité.

Les maladies propres à chaque âge sont encore plus ou moins prononcées, modifiées selon la nature des climats, des saisons, des constitutions : et je crois que si HIPPOCRATE a eu raison de dire, *qualia sunt tempora, tales sunt morbi*; on peut dire avec autant de raison, *qualia sunt tempora, tales sunt ætates et constitutiones in eis.*

En effet, si les maladies dominantes et propres à un certain âge, se développent sous un climat qui favorise leur génération, il est certain qu'elles devront augmenter par l'effet des qualités qui le forment et le constituent. Les maladies de l'enfance et de la vieillesse, par exemple, augmenteront d'intensité dans les saisons pluvieuses, en hiver et dans les lieux humides (1). Ce sera au contraire, sous une température sèche, froide et dans des lieux élevés, montagneux, que se produiront et s'exaspéreront les stases inflammatoires du vif adolescent. Par une raison contraire, les maladies de chaque âge devront être d'autant plus bornées qu'elles auront pris naissance sous un climat plus

(1) BARRERE dit que les convulsions sont très-fréquentes à la Guyanne et aux isles Antilles, à cause de l'humidité et de la chaleur qui règnent dans ces climats.

contraire à leur nature et moins propre à faciliter leur apparition, leur formation. Si donc un climat sous lequel se développent les maladies d'un certain âge, agit en sens inverse de la nature de cet âge là pour leur production, celles-ci devront être moins dangereuses, plus traitables, parce que l'effet du climat tendra à combattre directement le caractère propre à ce même âge ; ce qui ne réclame pas explication.

Si la constitution d'un âge amène ou produit des maladies qui lui sont propres, elle préserve et détruit souvent celles d'un âge différent. C'est ainsi, par exemple, que les enfans sont moins sujets aux indispositions phlogistiques que les adultes ; ceux-ci comme l'âge viril (1) sont à leur tour moins exposés à celles des autres âges ; tout le monde en convient. La vieillesse, de son côté, se voit moins exposée et presque absolument exempte des affections des âges qui l'ont précédée. Y observe-t-on souvent, par exemple, de ces phlogoses qui caractérisent la vigueur et la force du jeune pubère ? Rarement y paraissent ces flux de ventre rebelles qui sont ordinaires et naturels à la virilité. Aussi la méthode de traitement de ces sortes d'affections serait très-préjudiciable sous une telle constitution, si elle n'était dirigée avec jugement et donnée avec modération. Nous parlerons plus bas de l'influence qu'apporte un âge pour la destruction des maladies de celui qui l'a précédé.

---

(1) *Qui hæmorrhoidas habent, illi nec à pleuritide, nec peripneumoniâ neque furunculis corripiuntur.*

Article II.

Les maladies chroniques, quoiqu'indépendantes de la constitution de chaque âge, peuvent cependant être modifiées de manière à présenter des caractères qui émanent de la nature de celle-ci, et absolument indépendans de la maladie accidentelle soumise à son influence. Car la maladie prise en général suivant la même loi et subordonnée au même principe que la vie, devra, dans les divers changemens ou révolutions que subit celle-ci, éprouver des modifications analogues et parfaitement identiques. On en voit un exemple dans le scorbut, dont la nature change selon les divers âges comme selon les climats; dans l'enfance (quoique cependant très-peu fréquent à cet âge), et sous les climats du Nord, il donnera des caractères de pituitescence; dans les pays chauds et chez l'homme, il tient toujours quelque chose de la dégénération de l'humeur bilieuse dominante chez lui et dans de tels pays. Nitsch (1) en a vu un exemple dans celui qui régna à Wibourg: il dit que les symptômes de cette maladie étaient absolument différens selon l'âge des personnes qui l'éprouvaient, et qu'il exigeait par conséquent une méthode variée toute particulière et subordonnée à chaque individu. Eugalenus (2) dit avoir guéri le scorbut par des méthodes tout-à-fait contraires, tantôt par des saignées, tantôt par des purgatifs,

(1) Comm. litt. Norimberg. ann. 1734.

(2) Du scorb. pag. 50 jusqu'à 59.

tantôt par des anti-spasmodiques, selon les circonstances d'âge et de tempérament. LIND (1) dit avoir observé que les personnes en qui une évacuation périodique et nécessaire était supprimée, telle que les menstrues, les hémorrhoïdes, etc. était plus dangereux pour ces personnes là.

Ce que je viens de dire du scorbut peut être relatif à la vérole; celle-ci étant de tout âge, devra indubitablement participer du caractère de celui sous lequel elle se montrera. Elle tiendra toujours du génie pituiteux chez l'enfant; de l'inflammatoire chez l'adulte, et du bilieux chez l'homme viril (2).

« AMBROISE PARÉ s'en étoit bien convaincu lorsqu'il dit, » que pour curer une telle maladie il faut considérer l'âge, » le tempérament; et c'est faute d'avoir égard à ces cir- » constances, qu'on emploie inconsidérément des remèdes » peu appropriés et souvent si actifs, que les pauvres » vérolés en restent estropiés et languissans toute leur » vie (3) ».

D'un autre côté, les exemples d'hydropisies inflammatoires, d'apoplexies, d'épilepsies de même nature, etc. ne sont guère observés que pendant la jeunesse; comme l'ictère, les vomissemens bilieux chroniques, l'hypochondriacie, sont propres à la virilité; et le vieillard est plutôt sujet à celles qui dépendent d'un défaut de ton et d'action du système lymphatique absorbant, et d'une débilité atonique de celui

(1) Du scorb. tom. 1, pag 180.

(2) THIERIDHERI, de mal. vénér.

(3) Liv. 19, pag. 447.

de la digestion. Stoll et Medicus ont vu des hydropisies générales guéries par l'application des sangsues aux malléoles; Prosper Martian (1) cite de pareils exemples; Zacutus Lusitanus (2) dit avoir guéri de l'épilepsie une femme âgée de vingt ans, par une saignée à chaque bras et des lavemens : Pechlin (3), de six jeunes épileptiques en guérit trois par ce seul remède. Concluons donc qu'une même maladie devient susceptible de se vêtir, de se modifier selon telle ou telle constitution de l'âge, et qu'elle doit exiger des moyens propres et toujours subordonnés à son influence particulière. Et c'est encore là une considération propre à détruire la prétention ridicule de certains médecins pour la spécificité de leurs drogues contre différentes affections chroniques, comme l'épilepsie par exemple. En effet, il n'est peut-être pas maladie pour laquelle on conseille un plus grand nombre de remèdes; il n'y a personne qui ne vante le sien, qui ne l'élève au-dessus des autres, et qui ne promette de guérir une maladie dont il n'a aucune idée juste, et dont il ignore parfaitement les effets; et le malade, souffrant, inquiet, patient, prend de toutes mains, et s'empoisonne par ennui, par peur et par complaisance.

Nonne stultitia est ne moriare mori. Stoll.

---

(1) *De morb. mul. lib.* 1, *sect.* 3.

(2) *Praxis admir. lib.* 1, *observ.* 21.

(3) *Lib.* 2. *observ.* 30. *pag.* 288.

Article III.

Les révolutions des âges influent sur les maladies chroniques, soit qu'elles soient accidentelles, ou qu'elles dépendent de la constitution de l'âge, en ce qu'elles changent leur allure de manière à en retarder ou à accélérer les progrès. La jeunesse, comme le printems, leur imprime un caractère de rapidité qui contraste bien évidemment avec l'effet de la vieillesse : celle-ci au contraire rend les mouvemens de la nature languissans, et par conséquent les maladies très-rebelles et souvent réfractaires à tout moyen connu. Mais tâchons de prouver la vérité d'une telle influence, et pour cela comparons l'état des forces des différens âges, pour en tirer ensuite une conséquence rigoureuse, savoir, qu'une maladie sera d'autant plus longue ou d'autant plus courte qu'elle marchera sous la dépendance de telle ou telle constitution de l'âge. Comparons, pour exemple, l'âge de la puberté à celui de la vieillesse ; nous verrons que dans le premier le système artériel est fortement excité, que son action principale est d'accélérer le développement des forces et d'exciter l'énergie vitale. Les solides possédent un degré de roideur, de consistance très-marquée ; les maladies y ont une marche rapide, les crises y sont complettes, les coctions soutenues et régulières, la nature a rarement besoin de secours qui suppléent à sa faiblesse (1) ; souvent trop active,

(1) *Illis temporibus natura in motu est, et suâ sponte materiam morbi expellit.* MERCURIALIS, *prælect. pag.* 271.

l'art

l'art est obligé de modérer ses efforts. En un mot, les maladies y pêchent plutôt par excès que par défaut de fièvre, et doivent conséquemment tendre à passer de l'état chronique à l'état aigu ; et par une conséquence rigoureuse, une telle constitution ne pourra que renforcer l'état chronique d'une maladie qui se montrera sous un degré de violence et d'impétuosité ; et diminuer au contraire l'état chronique d'une autre qui marchera sous un appareil de lenteur et d'imbécillité.

Si maintenant nous comparons à une telle constitution celle d'un âge opposé, comme celui de la vieillesse, on verra que l'effet que produit celle-ci sur l'économie animale est tout-à-fait contraire. On y voit, en effet, les vaisseaux sans action, les fluides sans mouvemens, le tissu cellulaire comme raccorni, les forces musculaires y sont affaiblies, opprimées sous le poids d'une sérosité qui en abreuve le tissu ; les sens ne transmettent à l'ame que des sensations faibles et peu conçues ; les maladies y ont une marche lente, obscure, les actes de la vitalité s'y exécutent avec peine, les coctions y sont difficiles, rares, les crises insensibles et presque nulles, les rechûtes fréquentes ; de sorte qu'ici les maladies pêchent plutôt par défaut que par trop de fièvre, et doivent par là tendre ou augmenter en chronicité. Une pareille constitution, en changeant ainsi le caractère aigu d'une maladie pour le convertir en chronique, doit nécessairement renforcer l'état chronique d'une maladie qui existait déjà, et diminuer au contraire celui d'une autre affection qui se présenterait sous un caractère opposé. Si donc la constitution de l'âge de la puberté tend à faire d'une ma-

ladie chronique une maladie aiguë ; et si au contraire, la constitution du vieillard tend à faire d'une maladie aiguë une maladie chronique ; il est évident que de semblables constitutions devront, tantôt accélérer, tantôt ralentir la marche d'une affection chronique, selon qu'elle sera plus ou moins en rapport avec leur manière d'être respective ; c'est-à-dire que plus la nature d'une maladie chronique sera en rapport avec celle de la constitution d'un âge, plus elle devra tendre à la chronicité, et *vice versa* : supposons, par exemple, la fièvre pituiteuse générale. Cette maladie où les forces sont sensiblement affaiblies, devra incontestablement trouver des moyens de solution là où les maladies en reçoivent un excès, comme dans la jeunesse ; elle devra au contraire s'aggraver, se prolonger et croître dans l'âge de l'enfance, et de la vieillesse surtout, où les mouvemens fébriles sont si languissans et presque nuls.

Les maladies chroniques, outre l'influence qu'elles reçoivent des révolutions périodiques des âges, peuvent encore être modifiées, accélérées ou ralenties par diverses autres causes accidentelles, telles que la manière de vivre, l'habitude et l'exercice des différentes parties du corps. Parmi les causes capables de produire de tels effets, l'habitude et les passions doivent occuper le premier rang (1). Qui ne sait, par exemple, que l'effervescence de l'amour exaspère les stases hémorrhagiques, que les mouvemens con-

(1) Les passions sont dans l'animal un sentiment subordonné à la destructibilité. GRIMAUD, phys.

centrés de l'ambition augmentent l'hypochondrie (1) ? qui peut méconnaître encore que l'habitude, qui n'est que la faculté d'agir par la fréquente répétition des actes, peut influer, à la longue, sur les mouvemens les plus éminemment vitaux (2), comme elle influe sur les affections morales ? Je sens ici la nécessité de poursuivre les avantages de la connaissance d'une telle influence; mais comme cette considération me mènerait trop loin, et qu'elle n'est pas absolument afférente à mon sujet, je l'abandonnerai volontiers au jugement de mes maîtres.

Article IV.

Le quatrième et dernier point de vue a pour objet de faire voir que souvent la nature se suffit pour opérer la crise d'une maladie chronique, soit qu'elle soit le produit de l'âge, ou qu'elle soit purement accidentelle. Nous avons vu que dans l'enfance les affections chroniques reconnaissaient pour cause principale un défaut d'équilibre dans l'action mutuelle des différens systèmes qui prédominent à cet âge, et qui ne peuvent recevoir aucun frein de la part de ceux qui ne se développent qu'au moment de la puberté; lesquels sont alors frappés d'une faiblesse relative qui les empêche d'enrayer les produits d'une telle prédominance. Tous les

---

(1) *Olim metuunt, cupiunt, dolentque, gaudentque.* VIRG.

(2) Nous lui voyons à tous les coups forcer les règles de la nature. (MONTAGNE, de la coutume).

solides doivent donc être alors dans un état de langueur, et ne présenter de remarquable qu'une expansion, une laxité, un défaut de cohésion dans toute leur masse. Aussi, les maladies chroniques de l'enfance ne trouvent-elles dans l'état actuel du corps que de très-faibles moyens pour en procurer la terminaison. Nous remarquerons cependant que les révolutions dentaires décident quelquefois chez l'enfant une fièvre qui termine l'état convulsif auquel il était préalablement sujet (1).

Mais c'est principalement à l'âge de la puberté que s'opèrent de si heureux changemens. HIPPOCRATE n'en doutait pas lorsqu'il dit : *plurimæ affectiones pueris judicantur partim in quadraginta diebus, partim in septem mensibus, partim in septem annis, partim in pubertatem accedentibus.* En effet, c'est à cet âge qu'on voit disparaître ordinairement tous les attributs de la force vitale de l'enfance, et tous les produits de son activité par l'énergie du système artériel, qui transforme en pléthore sanguine cette masse muqueuse qui servait de réservoir à tous les organes du nouveau né.

C'est donc alors que les maladies dépendantes de sa faible constitution, se dissolvent et disparaissent sous l'influence active de la fièvre, agent principal de leur destruction (2).

---

(1) *Qui quartanâ corripiuntur, liberantur à convulsionibus, epilepsia etc. HIPP. lib. 5. aph. 70.*

(2) *Succedit enim ætas calida et sicca quæ materiam morbi tenuabit; illam frigiditatem, mollitiem, ac humiditatem corriget simulque nervosum genus corroborabit. HOLLER.*

Rien de plus commun, en effet, de voir les affections convulsives de l'enfance avorter sous le période de l'adolescence. Le père de la médecine s'exprime ainsi à cet égard : *Qui morbo comitiali laborant pueri, mutatione potisssimum ætatis liberantur.* Il dit en outre : *quibus epilepsiæ ante pubertatem contingunt, mutationem accipiunt, quibus verò accidunt viginti-quinque annos natis, iis plerumque commoriuntur.* Bordeu semble appuyer l'opinion d'Hippocrate, lorsqu'il fait voir que les changemens de tempérament, les mutations de l'âge puérile, et la révolution que procure le mariage sont autant de circonstances qui peuvent dissiper les maladies écrouelleuses de l'enfance (1), Hoffmann (2) cite plusieurs observations où il a vu des affections vermineuses, des phrénésies, des démences, des convulsions ne céder que sous l'influence de la puberté. *Et in vanum*, dit-il, *adhibitis remediis acidulis, anti-epilepticis, cauteriis, balnæis, nonnulli post vigesimum-primum annum, sponte, sine medicina prorsus convaluerunt.* Le même auteur expose avoir eu à traiter des sujets imbécilles, qui ne pouvaient ni parler, ni marcher, et qui ne reprirent leurs facultés perdues que sous le période de la vigueur. *Superatis tamen pubertatis et maximè vigesimo-primo annis, membris externis vigorem, et firmitudinem, intellectui quoque ac memoriæ aciem accessisse, pristinaque penitus evanuisse vitia.* Pomme, dans son

---

(1) *Sic quoque prodest in masculis sæpe prima venus et excretio sanguinis.* Holler.

(2) *De ætatis mut. morb. pag.* 109.

traité des affections vaporeuses, rapporte plusieurs exemples d'épilepsies, guéries à la même époque. Il cite entr'autres celui d'une jeune fille qui en fut délivrée à la première apparition de ses règles. Je rapporterai ici de semblables observations du citoyen BROUSSONET, Professeur de cette Ecole : il dit qu'ayant eu à traiter un jeune enfant de l'affection vertébrale de POTT, tous ses remèdes furent infructueux, et la maladie ne se dissipa qu'à la première septénaire avec la chûte des dents, à l'aide du moxa, qu'il appliqua alors avantageusement. Ce même Professeur eut à traiter un jeune homme qui portait aux extrémités inférieures de larges ulcères sanieux, scrophuleux, qui ne cédèrent qu'à sa vingt-unième année par l'application du caustique de PLOUQUET.

Ce qui est vrai des convulsions l'est encore des affections hystériques et autres maladies chroniques, qui cessent par l'effet du mariage, ou à la première éruption menstruelle qui accompagne le développement des organes de la génération. On en voit plusieurs exemples dans CELSE (1) et dans le mémoire des Curieux de la nature (2). On peut dire cependant que ces changemens sont plus rares chez la femme que chez l'homme : celle-ci étant destinée à passer par différens états consécutifs, il était nécessaire que son corps, pour s'y prêter sans inconvénient, conservât cette laxité, cette mollesse que présente son premier âge. Aussi

(1) Lib. 2°. cap. 2°.

(2) Decurr. 1. ann. 1. obs. 86.

la nature, notre mère commune, prévoyant à une telle nécessité, a voulu établir chez elle un flux particulier, crainte que la diathèse sanguine n'enrayât l'état pituiteux qui semble former son caractère.

L'âge viril, de son côté, se trouve être aussi souvent la crise des maladies de la jeunesse comme de celles qui sont dépendantes de sa propre constitution. Il est d'observation journalière et constante, que nombre de maladies chroniques dépendantes de pléthore sanguine, sont terminées et dissoutes à l'aide de quelques flux sanguins spontanés (1) : aussi rarement y voit-on des phthisies, des hémoptysies, bien au contraire celles-ci s'y effacent entièrement. HIPPOCRATE s'en était bien convaincu quand il dit que les varices, les ulcères, les hémorrhoïdes qui surviennent aux maniaques, aux mélancoliques, sont un avantage (2). RIVIERE a vu des cas d'asthme céder à de telles évacuations (3). Je tiens une observation remarquable dont feu notre Professeur PETIOT nous fit part dans une de ses conférences cliniques. Il eut à traiter une famille entière de la phthisie pulmonaire, dont quelques-uns ne pouvant en soutenir les mauvais effets périrent, tandis que d'autres en échappèrent, pourvu toutefois qu'ils pussent arriver à leur

---

(1) *FORESTUS.*

(2) *Si insaniantibus, melancolicis, varices, etc. aph.* 21. *sect.* 4.

(3) *Vidimus quosdam asthmaticos alvi fluxui obnoxios, ita ut præsente fluxu ab asthemate liberi essent, eo verò cessante, asthmatis paroxismi redirent.* prax. med. lib. 7.

quarante ou quarante-cinquième année, malgré qu'ils eussent essuyé tous les degrés d'une si terrible affection.

Mais ce qui est bien plus remarquable, c'est qu'on voit des affections organiques chroniques d'un âge disparaître sous l'influence d'un âge nouveau ; c'est ainsi qu'on voit des hernies, des anévrismes se dissiper entièrement par le progrès des ans et principalement sous la constitution virile, soit que cette solution se fasse spontanément et par un acte de la vitalité, soit qu'elle ait lieu d'une manière topique et purement mécanique. Le citoyen DUMAS tient déjà par devers lui sept à huit observations bien constatées d'hernies dont l'existence datait de plusieurs années, et qui ont disparu complettement vers l'âge de quarante à quarante-cinq ans. On voit par là combien l'application des bandages doit mériter de considérations, et qu'elle ne sera avantageuse qu'autant qu'elle coïncidera aux vœux de la nature pour la guérison de ces sortes d'indispositions. Le poëte PINDARE s'exprime sagement à cette occasion :

Temporibus medicina juvat data tempore prosunt,
Et data non apto tempore vina nocent.

Aussi ne doit-on pas insister trop rigoureusement sur l'emploi de ces moyens, surtout si la maladie n'est pas récente, pour en user plus spécialement dans l'âge qui doit mettre fin à de telles incommodités. Cependant on fait tout le contraire ; de sorte qu'après avoir mis tout en usage et à contre-temps pour s'en débarrasser, on se relâche, parce qu'on voit que tout est infructueux.

Mais

Mais s'il est un âge qui présente si peu de ressources pour la guérison des maladies chroniques, c'est sans contredit celui de la vieillesse ; car s'il est vrai, comme on l'a vu, que les maladies qui s'y déclarent tendent à marcher vers la chronicité par le peu d'énergie des forces, il n'est pas douteux que les moyens de solution qui peuvent s'y développer, s'ils ne sont pas absolument nuls, seront tout au moins très-inefficaces.

De tout ce qui vient d'être dit relativement à l'influence des âges sur les maladies chroniques, on peut en tirer des résultats pratiques très-utiles.

1°. C'est qu'il est des maladies chroniques qu'on doit respecter, du moins pallier jusqu'à l'époque qui doit les terminer, afin de les combattre plus sûrement et avec plus d'avantage.

2.° C'est qu'il est beaucoup d'autres maladies, soit accidentelles, soit héréditaires, qui ne sont susceptibles de paraître que sous l'influence de certains âges, qui en favorisent le développement, et qui ne doivent exiger que des moyens prophylactiques. C'est ici qu'une éducation physique bien dirigée, peut anéantir le germe de bien de maux. On portera donc son attention sur le régime, l'exercice, un changement d'air, même les habillemens, etc. Avec le concours de tous ces moyens on pourra se promettre de réussir, pourvu toutefois qu'on n'ait rien à se reprocher du côté de la persévérance.

3.° Enfin, c'est que dans le traitement des maladies chroniques que l'observation a prouvées guéries par l'influence

de certains âges, le médecin doit employer des remèdes dont les effets coïncident avec ceux de la constitution qui doit en enrayer les produits (1). Par exemple, ce ne sera point par des remèdes émolliens, relâchans qu'on combattra efficacement les maladies dépendantes de la constitution de l'enfance, mais bien par des moyens stimulans, échauffans, toniques, qui possèdent une vertu d'action analogue à celle de la puberté (2). Par une raison contraire, ce ne sera point par une méthode incendiaire qu'on combattra les différentes altérations phlogistiques attachées à l'adolescence; on le fera plus sûrement par tous les moyens évacuans analogues à ceux que la constitution virile emploie pour leur solution (3).

D'où on peut conclure, en dernier lieu, qu'une telle méthode curatoire imitative sera d'autant plus avantageuse que ses effets coïncideront et seront plus analogues à ceux de la constitution qui devient la crise naturelle des maladies antécédentes; et qu'elle sera d'autant plus préjudiciable, que son action sera moins en rapport avec celle d'une telle constitution, ou qu'elle rapprochera le plus de la nature de celle sous laquelle ces maladies auront pris naissance. Le but du médecin, en pareils cas, doit donc tendre à

---

(1) *Medicinæ leges naturæ legibus consentaneas esse debere jam dudum.* FERNELIUS, *in præf. lib.* 1, *therap.*

(1) Il me souvient avoir ouï dire à feu notre Professeur PETIOT, qu'il avait dissipé, par le moyen des martiaux, une chlorose qui avait été combattue inutilement par tous les moyens connus.

(3) Voyez STOLL rat. med. tom. 1, pag. 73, 167, 168.

surveiller les moyens de puissance que suscite la nature pour la guérison de telles affections, soit pour apprendre à suivre ses desseins en s'établissant son ministre, soit pour l'exciter, soit pour la réprimer dans le besoin.

. . . . . *Medicus ille*
Qui innocuis placidum corpus jubet urere flammis,
Et justo rapidos temperat igne focos. HIPP.

C'est en tremblant, CITOYENS PROFESSEURS, que je vous présente ce dernier effort de mon zèle, les fruits de vos travaux; ils sont encore verds, j'en conviens; je sens combien il est téméraire de vous les offrir; mais votre indulgence m'est un garant puissant de ma bonne volonté.

F I N.

PROFESSEURS

A L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE MONTPELLIER.

GASPARD-JEAN RENÉ	*Directeur.*
C. L. DUMAS..... J. M. J. VIGAROUS.	Physiologie, Anatomie.
J. A. CHAPTAL... G. J. VIRENQUE...	Chimie.
A. GOUAN..... J. N. BERTHE.....	Botanique, Matière Médicale.
J. B. T. BAUMES... P. LAFABRIE.....	Pathologie, Nosologie, Météorologie.
A. L. MONTABRÉ..	Médecine opérante.
H. FOUQUET..... V. BROUSSONET...	Clinique interne.
J. POUTINGON.... A. MEJEAN.....	Clinique externe.
J. SENEAUX.....	Accouchemens, Maladies des Femmes, Éducation physique des Enfans.

PROFESSEUR HONORAIRE.

P. J. BARTHEZ, Ex-Chancelier - Professeur de l'Université de Médecine de Montpellier.